



*Comité bouliste départemental
de la Côte d'Or*



Boulodrome municipal Chauffour, 14 rue Léon Mauris 21000 Dijon

<http://cbd21.sportsregions.fr/>

cbd21@laposte.net



Assemblée générale 2020-2021

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020 du 17 septembre 2021.

Les membres du Comité bouliste départemental de la Côte d'Or se sont réunis en Assemblée Générale le 17 septembre 2021 à 18h 30, salle Jean Macé, place d'Argentine à NUIITS-SAINT-GEORGES.

L'assemblée est présidée par Louis LANNI en qualité de président en exercice et Carole Faivre en est nommée secrétaire.

Le vote à main levée est adopté à l'unanimité pour les comptes rendus moral, activités et financier. Est désignée scrutatrice : Carole Faivre.

Conformément à l'article 6 des statuts, le quorum (1/3 des membres) est atteint, avec 9 membres présents l'Assemblée Générale peut valablement délibérer et est ouverte à 18 h 45.

Le président rappelle l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- Appel des clubs
- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Bilan sportif
- Rapport financier
- Rapports des Présidents de club
- Prévisions pour la saison 2021-2022
- Questions diverses
- Intervention des personnalités invitées

Appel des clubs

Présents:

- Auxonne : Louis Lanni
- Nuits : Jean-François Reveane
- Chenove : Denis Blanc
- Beaune : Jean-Claude Fontaine
- Talant : Edouard Chastrusse représenté par Madeleine Lambert
- Seurre : Didier Veyssièrè
- BLS Dijon : Maria Rigo

Absent excusé:

- Sainte Colombe : Gérard Dumont (pouvoir à Louis LANNI).

Préambule

Bonsoir à toutes et tous et bienvenus à notre AG du CBD 21.

Remerciement pour leur présence à :

- Monsieur Alain CARTRON, maire de Nuits-Saint-Georges et remerciement également pour la mise à disposition de cette salle.
- Monsieur Bernard TERMELET, président du CDOS 21.
- Thierry MAHOUDEAU, agent de développement de la Ligue BFC.
- Madame Valérie DUREUIL, Conseillère départementale du canton de Nuits-Saint-Georges et Monsieur Rémi CORNOT, Président de l'OMS de Nuits-Saint-Georges s'étant excusés.

Nous ne pouvons pas commencer cette AG sans avoir une pensée pour ceux qui nous ont quitté cette année, aussi, nous allons observer un temps de recueillement pour Denise Leclerc une grande ancienne (BLS et Chenove), Jean-Claude Millet (Auxonne), Viviane Colombet (longtemps licenciées à Beaune) qui a notamment oeuvré pour notre CBD et la Fédération, Sauveur Lamonica (Nuits-Saint-Georges) et tout dernièrement André Piroche dit "Mickey" licencié il y a encore quelques années à la BLS et beau-père de Jeannot Gosnet.

1 - Rapport moral du président.

- Cette exercice 2020-2021 a comme pour tout le monde été marqué par la crise sanitaire avec d'abord des craintes puis un espoir de reprise, puis enfin la reprise avec il est vrai encore quelques contraintes sanitaires qui je crois sont bien acceptées après tout ce qu'on a pu endurer.
- Evidemment cette crise sanitaire n'a pas été sans conséquence pour nous et comme dans tous les sports, elle s'est fait ressentir en terme d'effectif qui pour nous est passé pour cette exercice de 200 à 175. Je voudrais d'ailleurs remercier tous ceux qui ont continué à prendre leur licence et donc contribué à la survie de notre sport, de notre Fédération, donc de nos clubs Côte d'Oriens. Le CBD a quant à lui contribué à l'aide à la reprise des licences en octroyant encore cette année une ristourne de 4 € par licencié 2020-2021 sur les 5 € habituellement demandés. Pour cet exercice, la Fédération n'a pas fait de remise sur les licences 2020-2021 mais a privilégié les licenciés 2020-2021 en leur faisant une remise de 8 € sur leur licence 2021-2022. La raison est qu'elle a tiré les enseignements de la remise de 10 € par licencié faite sur les licences 2019-2020 que certains clubs ou CBD n'ont pas jugé utile de reverser aux licenciés comme c'était prévu. Ainsi, cette année, il y aura donc deux tarifs de licences, le prix normal et un tarif remisé pour ceux qui étaient licenciés en 2020-2021 et qui apparaissent donc sur le listing que vous avez reçu dernièrement.

Les effectifs

Concernant les effectifs, nous avons pour cet exercice 2020-2021, 175 licenciés dont 95 M4, 12 F4, 29 M3, 1 F3, 18 Loisir H, 12 loisirs F, 5 M2, 1 - 11 ans, 1 - 13 ans, 1 - 15 ans. On notera le faible effectif de féminines de seulement 24 licenciées et celui des jeunes avec seulement 3 licenciés.

La reprise

Le CDB a aidé à la reprise de licence avec sa remise de 4 € mais aussi à la reprise de l'activité par l'organisation de la Coupe de Côte d'Or qui a permis à une quarantaine de joueurs de renouer avec la compétition. Cette compétition un peu innovante avec notamment l'introduction de deux épreuves de "combiné" a semblé-t-il fait l'unanimité et sera reconduite pour la saison 2021-2022 après les qualifications fédérales. Bien que très amicale cette compétition a hérité d'un classement plutôt anecdotique avec la victoire de Talant suivi d'Auxonne 2, Chenove, Nuits, Beaune et Auxonne 1, tous ces clubs seront récompensés toute à l'heure.

Toujours concernant la reprise, je voulais remercier le club de la BLS Dijon qui pour sa part a organisé un master avec 3 épreuves qualificatives et une finale qui ont également largement contribué à la reprise de l'activité.

Aujourd'hui, les calendriers des compétitions sont à peu près revenus à la normale et nous devrions renouer avec les championnats fédéraux, les championnats des AS 3e et 4e D et les clubs. A noter un nouveau championnat en double mixte qui a pour vocation de favoriser la mixité mais aussi de remplacer le trophée de France.

La Fédération vient de lancer son plan de reprise que j'ai joint à vos petits dossiers : on y parle notamment de gratuité des licences pour les jeunes et les adultes conjoints ou équipières en perspective des CDF mixtes. Le dispositif "carte passerelle" pour les jeunes et le "pass sport" toujours pour les jeunes (sous conditions). Appel à projets relance du sport-boules pour les AS. Création d'un statut de bénévole. Les participants aux AS 3e et 4e D récompensés.

Fédération et Ligue

Fédération

Bernard Daubard, président de la Fédération, est venu à Auxonne dans le cadre de son tour de France des Ligues, il a été reçu par François LARDY le président de la Ligue et son Comité directeur avec les présidents de CBD et CSB.

Les grandes lignes de la réunion :

- Les subventions obtenues auprès de l'ANS vont être dirigées de plus en plus vers les clubs et non pas vers les structures, le but final étant d'atteindre 100%.

- Autre point : "En 2024, le président de la Fédération sera élu par les présidents d'AS, donc, il va falloir répertorier tout le monde. En trois ans nous devons donc structurer nos AS, notre sport n'a pas bougé, rien n'a bougé, tout est figé et il va falloir remuer tout ça, le développement passe par là. Une fois qu'on aura restructuré nos AS, on pourra s'en servir de base pour développer, on aura des gens motivés. Il faut que nos associations deviennent des clubs structurés avec des gens responsables. J'ajoute qu'il y a des départements qui n'ont jamais vu un conseiller technique de la Fédération et ça, ça sera terminé. Il faudra qu'il y ait un travail qui soit fait en collaboration entre les élus et les cadres techniques".

- La professionnalisation

"Il faut rentrer dans la professionnalisation des formateurs, moniteurs et entraîneurs : une aide pour le financement des CQP et un contrat d'apprentissage coûte zéro, c'est la Fédération qui

prend tout en charge". Dans le même domaine : lors de cette réunion, Philippe Troncy qui est responsable de la commission DEF de la Fédé, rappelle que le CQP mène à l'obtention d'une carte professionnelle qui permet d'être rémunéré pour des prestations, même dans d'autres structures d'une commune par exemple. Il faut trouver des jeunes intéressés".

- Sport boules magazine : "Je vais faire faire un sondage, mais Il est certain que la version papier ne durera pas dix ans. Le monde change et je pense qu'on va aller vers ce que fait le tennis, cest à dire tout sur internet sauf un magazine papier en fin d'année sur l'année écoulée".

- Sport Boules Diffusion va fusionné avec Bouly : "nous aurons un programme dédié accessible sur le site de la FFSB où on retrouvera par exemple les résultats du week-end. Les gens doivent aussi pouvoir prendre une licence de chez eux, mais, les Comités pourront continuer à prendre les licences avec ce système. Le prix sera adapté avec les cotisations Ligue, Comité et clubs, le certificat médical sera détaché de la licence ou fonctionnera avec un QR code par exemple, la licence sera attribuée selon les points M3, M4, etc."

- Concernant les joueurs isolés M3 : "Il faut y penser avant, mais c'est difficile car le nombre de points pour monter est connu qu'en fin de saison et ce n'est pas normal.

- Féminines : en 2024, 50% des élus devront être des féminines.

Ligue

En ce début de mandat, la principale occupation de la Ligue a été de trouver des subventions pour le développement (FDVA, ANS) et pour financer l'emploi de notre agent de développement (CRDS, ANS, etc.), une partie de cet emploi étant financé par les CBD et CSB et une autre par la Fédération. Il s'avère aujourd'hui que l'emploi de Thierry Mahoudeau est devenu indispensable au développement de notre activité et à la formation de nos bénévoles. Il vous parlera de ses domaines d'action par la suite.

Petite parenthèses pour ceux qui ne le savait pas, je suis le secrétaire de la Ligue que je représente ici aujourd'hui.

Les activités

Tous les championnats ayant été annulés cette saison, le bilan sportif est sans objet, je vais donc parler des actions de développement qui ont été entreprises. J'en ai trouvé une à Auxonne qui a fait une animation avec tous les enfants des centres de loisirs de sa Communauté de communes (environ 80 enfants). J'ai noté la participation de clubs au forum des associations, comme à Talant je crois, à Chenove et à Auxonne, pour les autres je n'ai pas eu de retour. Il y a eu une animation annulé à Nuits pour cause météo le 13 juillet. Sinon, nous aurions pu participé comme d'habitude aux journées olympiques organisées par le CDOS 21 mais pour raisons sanitaires, le nombre d'activités proposées a été restreint cette année et les animations se déroulaient dans les collèges au quatre coin du département et non plus au CREPS.

2 - Prévisions pour la saison 2021-2022

Le sportif

- La saison sportive doit reprendre normalement, le calendrier du CBD est en ligne sur notre site. Concernant les départementaux, la BLS accueillera le simple, Auxonne le double et le double mixte, Beaune le quadrette et Seurre le vétérans. Un inter-région en double M3-M4 est prévu à Talant.

- Notre challenge Chaufour aura lieu les 26 mars pour le 32 doubles et le dimanche 27 mars pour le 16 quadrettes à condition bien sûr qu'il y ai assez de bénévoles sur les deux journées.

Un week-end "sport boules au féminin" est prévu les 19 et 20 mars avec une journée découverte le

samedi et la finale de l'Open le dimanche.

- Deux équipes sont engagées en championnat des clubs avec Chenove en N2 et Auxonne en N3. Les AS 3e et 4e D débute le 9 octobre, Auxonne, Beaune, Chenove, Talant et la BLSD sont engagés, reste le tirage au sort à faire pour ces cinq équipes.
- Le national de Chenove aura lieu les 5 et 6 février.

Développement

J'ai fait des demandes de subvention, 1 en FDVA, 4 en ANS avec les projets sportifs fédéraux et 1 en Contrat d'objectif des Comités départementaux.

La bonne nouvelle c'est que le FDVA qui s'inscrit dans le cadre d'un "projet innovant de développement par des actions d'appui et d'accompagnement en faveur des clubs de sport-boules de Côte d'Or ", a été accepté avec une subvention de 2 500 €. Les quatre demandes en PSF ont été accordées pour un montant total de 2 600€, soit 1 000€ concernant la mise en place d'animations en entreprise, 550€ pour des ateliers de perfectionnement des féminines (préparation à l'Open), 550€ pour l'organisation d'un rassemblement sport-boules au féminin autour de l'Open féminin à Dijon, et 500 € pour l'aide à la reprise. Ainsi pour l'instant 5 100 € de subventions vont nous être versés, j'attends encore 1280 € du département concernant le Contrat d'objectif pour le "soutien aux comités pendant la crise sanitaire par le renoncement ou la baisse des cotisations de ses clubs affiliés" (ce que nous avons fait deux années de suite avec une remise de 4 € par licenciés).

Vous avez remarqué que tous ces fonds seront dédiés au développement de la pratique, nous avons l'argent pour le faire, pour acheter du matériel, il nous manque plus que des licenciés prêts à s'investir pour organiser des animations, suivre des formations, etc. Aussi je vais laisser la parole à Thierry Mahoudeau qui vous en dira plus sur les animations, formations, nouvelles pratiques, etc ...

Thierry Mahoudeau :

"J'aide et j'accompagne le CBD, les clubs pour proposer notamment des actions en lien avec les pratiques non compétitives :

- promotion et découverte du sport-boules pour les non licenciés
- animations pour faire jouer aux boules les licenciés grâce à des formules adaptées à tous les types de pratiquants (lyonnaise et rafa volo)
- stages (initiation, perfectionnement, jeunes, féminines, arbitrage, réglementation)
- accueil de publics cibles (enfance, handicapés, entreprise)
- formation d'animateurs."

Reprise du Rapport Moral :

"Avant de terminer, je voulais vous dire que des nouveaux statuts sont prêts et vont bientôt être proposés en lecture au présidents des clubs. Ils ont été mis au goût du jour et adaptés à notre petit comité.

J'en termine comme d'habitude par une citation, qui je crois interpellera les personnes qui racontent que le sport-boules n'existera plus dans dix ans, les personnes désabusées et parfois même résignées quant à l'avenir du sport boules : "Il y a toujours des personnes qui ne comprendront pas vos choix. Mais on choisit pour aller de l'avant, pas pour être compris" (Joël Dicker)".

Vote à l'unanimité du rapport moral

- 3 - Rapport financier (en annexe 1)

- Rapport de Francis Pelletier, vérificateur des comptes (en annexe 2) : "Conformément à la mission

qui nous est confiée, nous avons vérifié les comptes du Comité bouliste départemental de la Côte d'Or qui portaient sur la période du 1er septembre 2020 au 31 août 2021.

Tous les documents comptables nécessaires à notre examen ont été mis à notre disposition. Nous avons ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes.

En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2020-2021 tels qu'ils vous sont présentés après modification incluant le stock, soit 752,88 €.

En foi de quoi, nous avons rédigé le présent rapport".

Réponse du président : un rectificatif incluant le stock sera effectué.

Vote du rapport financier avec une abstention (Alain Theyssier)

- 4 - Rapports des Présidents des clubs et questions diverses

- BLS Dijon, 12 licenciés : Maria Rigo :

"Nous avons repris le club de la BLS Dijon avec les Alain fin 2020 dans un contexte sanitaire et une position d'activité difficile.

Encore une année catastrophique au point de vue sportif, nous avons décidé une cotisation à 30 euros pour tout le monde en 2021 et cette année nous ferons la licence gratuite pour ceux qui avaient leurs licences 2021. Deux licences arrêtent et trois nouvelles licences pour 2022 soit 13 licenciés.

Nous avons eu quelques problèmes avec le terrain de l'étoile mais nous réglons ces différents soucis (demande de travaux), nous devrions dans l'année négocier une convention pour le boulodrome de l'étoile qui sera fermé du 1er novembre 2021 au 1 avril 2022 comme convenu avec la ville de Dijon.

L'organisation des masters a été une très bonne expérience pour la vie du club. Quarante huit équipes ont participé, nous modifierons légèrement le règlement. A noter que suite au master il y a eu deux nouvelles licences.

La BLS remercie la Fédération, le CBD 21 pour les remises financières sur les licences, nous considérons bien qu'appréciables que ces gestes restent insuffisants.

Nous demandons la prise en charge d'un arbitrage par club par le CBD d'un concours officiel. Le concours propagande se remplit bien (13 doublettes Epernay, Valdoie, Belfort, Cluny, Chenove Sceaux Conliège et 6 quadrettes, '4 aînés pour le vendredi) Nous recherchons un arbitre pour les deux jours.

Nous demandons si le CBD peut organiser un master de double mixte tous les vendredis soir ou samedi entre les sites du boulodrome de Dijon, Beaune, Auxonne et Chenove à raison de huit doubles ou 16 doubles pendant les mois de novembre et décembre avec finale fin décembre à Beaune. La BLS prendra un tour au boulodrome de Dijon.

La BLS est favorable à la candidature du CBD21 au France double mixte en Côte d'Or.

Le club de la BLS participera aux AS.

Réponse du président à la BLS Dijon : nous répondrons à toutes les sollicitations adressées au CBD 21 en Comité directeur.

- Auxonne, 41 licenciés : Louis LANNI

Notre effectif est passé de 52 à 45 lors de cette dernière saison. Nous avons accueilli le président de la FFSB en juin. Nous avons une équipe inscrite en club sportif de N3 et nous disputerons également le championnat des AS 3e et 4e D. Une section "boule-ensemble" (personnes en situation de handicap) fonctionne toujours avec six licenciés et nous allons demander une labellisation par le biais du CDOS 21 pour être référencé auprès de tous les établissements spécialisés demandeurs du département.

Notre école de sport boules repart cette saison avec quatre enfants pour le moment.

- Nuits 16 licenciés : Jean-François Revéane.

Le club a subi la crise avec une forte baisse du nombre de licenciés qui n'étaient plus que 16 pour la dernière saison. L'animation qui devait être faite le 13 juillet a été bien écourtée pour cause météo, et nous essayerons d'en mettre d'autres en place. Pour 2022, le concours de juillet sera de nouveau organisé.

- Chenove 45 licenciés : Denis Blanc

- Beaune, 24 licenciés : Jean-Claude Fontaine

- Talant 15 licenciés : Edouard Chastrusse, représenté par Madeleine Lambert

- Seurre 19 licenciés : Didier Veyssière

Didier veyssière s'étonne d'une augmentation de sa facture de licences.

Répose du président : il n'y a pas eu d'augmentation, la nouvelle facture est plus explicite car elle détaille tous les postes, contrairement à ce qui se faisait avant.

- Sainte Colombe, 3 licenciés : Gérard Dumont (excusé).

- 5 - Intervention des personnalités invitées.

- Monsieur Alain CARTRON, maire de Nuits-Saint-Georges a décrit la richesse du monde associatif et sportif présente à Nuits et l'attention toute particulière que leur porte la municipalité, notamment pour le sport boules nuiton.

- Monsieur Bernard TERMELET, président du CDOS 21 a rappelé les missions du CDOS 21 et décrit les dispositifs "pass-sport", "label Valides-handicapés", "Journées olympiques", il a aussi incité les clubs à ouvrir un "compte asso" pour pouvoir formuler des demandes de subventions comme le FDVA, l'ANS, etc. Il a rappelé également que le CDOS 21 proposait des stages de comptabilité Casico et de secourisme (PSC).

- 6 - Remise des prix de la Coupe de Côte d'Or.

Après lecture du classement, Bernard Termelet a été sollicité pour la remise des prix de la Coupe de Côte d'Or remportée par le club de Talant suivi d'Auxonne 2, Chenove, Nuits, Beaune et Auxonne1. La coupe sera remise en jeu chaque année.

Clôture de l'AG à 21 h 30.

La secrétaire adjointe

Le président